

BRISER LES TABOUS EN SANTÉ MONDIALE



23-24 mars 2023



Les agents de santé communautaires pour une offre des soins de santé mentale rapprochée au Burundi : acceptabilité et faisabilité ?

Manassé NIMPAGARITSE – MD MSc PhD

Equipe de recherche



Belgique

partenaire du développement

MEDECINSSANSVACANCES
ARTSENZONDERVAKANTIE
MEDICSWITHOUTVACATION

LE SAVOIR GUÉRIT

LOUVAIN
COOPERATION

Enabel



Contexte

- Depuis Alma-Ata (1978), priorité des systèmes de santé dans le monde :
 - Assurer la disponibilité des SSP et leur accessibilité à tous
- 3^{ème} Forum mondial sur les ressources humaines pour la santé (2013)
 - Rôle unique des ASC essentiel pour accélérer la réalisation des OMD et la CSU
 - Proposition d'intégration des ASC dans les systèmes de santé nationaux
- Flambée de la Maladie à Virus Ebola (2014–2015)
 - Efficacité des programmes d'ASC en Guinée, Libéria et la Sierra Leone
- Objectif 3 ODD (2016–2030) :
 - augmenter l'accès aux soins et améliorer leur qualité, notamment dans le contexte de la CSU

Contexte

- Au Burundi (depuis 2019), implication des ASC dans l'offre des soins SM, suite à l'intégration des soins SM dans le PMA des CDS
- Rôle des ASC en santé mentale au Burundi:
 - ❖ identification communautaire des malades mentaux
 - ❖ facilitation de l'accès aux soins
 - ❖ conseils psychosociaux et observance
 - ❖ mobilisation communautaire contre la stigmatisation des malades mentaux
- Objectif de cette étude : explorer la faisabilité et l'acceptabilité de l'implication de ces ASC

Méthodologie

- Etude qualitative – entretiens individuels
- District sanitaire de Muyinga, Kiremba et Ngozi
- Echantillon: 30 prestataires et 31 malades mentaux

Acceptabilité de l'implication des ASC

- **Elevée pour les patients**

« Ceux que nous reconnaissons et qui nous aident énormément dans le cadre de nos maladies mentales sont les ASC. » (OUDK50)

- **Elevée pour les prestataires**

« En effet, nous sommes tenus informés par ces ASC car nous organisons une réunion mensuelle à leur intention. Ainsi, nous échangeons sur tous les cas de malades mentaux et nous connaissons ainsi l'évolution de tous les malades mentaux concernés. Notre collaboration avec ces ASC est bonne. » (OPDN8)

Faisabilité de l'implication des ASC

- **Technique** = Formation des Agents de santé communautaire
- **Economique** = bénévolat, primes d'encouragement

« Ils doivent d'abord leur donner une bonne formation en santé mentale. » (OPDM51)

« C'est une bonne stratégie (d'impliquer les ASC) car ils travaillent de façon bénévole. » (OPDM51)

« Il y a des primes qui sont données aux autres ASC qui travaillent sur les autres problèmes de santé. Ils (les responsables sanitaires) devraient faire de même pour ceux travaillant en santé mentale pour les encourager dans leur travail. » (OPDM51)

Défis de l'implication des ASC

- Réticence de certains patients

« Je pense que les ASC ne peuvent pas être impliqués dans le suivi des maladies mentales. Ils devaient plutôt s'occuper des enfants souffrant de paludisme ou des femmes qui vont accoucher. »
(OUDN21)

- Réticence de certains prestataires

« Voulez-vous parler du rôle des agents de sante communautaires dans le traitement des maladies mentales ? Ils n'ont pratiquement pas de rôle à jouer dans ce domaine contrairement aux autres maladies comme la tuberculose... » (OPDN3)

Conclusion

- Bonne acceptabilité et faisabilité de l'implication des ASC
- Performance et acceptabilité dépendront de :
 - ❖ Facteurs contextuels : maladie mentale vs autres maladies telles iCCM
 - ❖ Facteurs organisationnels : formation (clarification des rôles), supervision, équipements, rémunération
 - ❖ Facteurs individuels et familiaux : l'âge, la situation matrimoniale, l'altruisme, ...
 - ❖ Facteurs communautaires : participation de la population, son adhésion
- Nécessité d'y apporter des solutions pour la suite et le succès de l'intégration.

Garder à l'esprit



Pour le plein succès, nécessité de prévoir:

- une formation initiale et continue à la hauteur du rôle des ASC
- une supervision régulière, qualifiée et soutenue
- des incitations et une rémunération appropriées et suffisantes (type monétaire ou autre)
- des perspectives de développement et de progression de carrière